

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme  
**Herausgeber:** Association nationale pour le développement du tourisme  
**Band:** 10 (1927)  
**Rubrik:** Etat des membres

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Exposition internationale de la Presse à Cologne.  
Jeux Olympiques d'hiver à St. Moritz.  
Congrès internationaux relatifs à la propagande touristique et au trafic.  
Liquidation des bureaux Alpina S. A. à Stockholm et à Copenhague.  
Concours photographique.  
Initiative concernant les Kursaals.  
Election d'un nouveau chef de la Division du trafic.  
Publication de Guides, cartes, programmes, prospectus, etc.

Dans le but d'entretenir des relations suivies et de demeurer en contact intime avec la Société suisse des Hôteliers et l'Union des Sociétés suisses de Développement, ces organisations ont été invitées à déléguer aux séances du Comité de Direction un représentant avec voix consultative : ce sont :

MM. le D<sup>r</sup> RIESEN (Bâle) Directeur de la Société suisse des Hôteliers.

H. LANZ (Bienne) Directeur de banque et Président de l'Union des Sociétés suisses de Développement.

Nous avons lieu de nous féliciter de la collaboration de ces deux membres.

#### **D. ETAT DES MEMBRES.**

Au 31 décembre 1926, les subventionnants et les membres payant une cotisation annuelle d'au moins fr. 500.— — y compris la Confédération et les Chemins de Fer Fédéraux — étaient au nombre de 158 dont les versements s'élevaient à fr. 438.600.— Au 31 décembre 1927, l'Association compte 168 membres et subventionnants dont les souscriptions s'élèvent à fr. 455.950.—. Nous constatons avec satisfaction une augmentation du nombre des membres et subventionnants ainsi que des contributions souscrites. L'augmentation des contributions est en partie due à la Société suisse des Hôteliers qui a élevé sa contribution annuelle et qui a versé en outre un subside extraordinaire de fr. 10.000.—.

Des allocations volontaires, sans engagements pour trois ans, ou d'un montant inférieur à fr. 500.— ont été versées en 1927 par 42 entreprises et corporations (1926 : 39) avec un total de fr. 7575.— (1926 : fr. 9445.—).

#### **E. OFFICE SUISSE DU TOURISME.**

##### **1. Organisation générale.**

Un événement douloureux a marqué l'exercice 1927 : c'est la longue maladie, puis, à la suite d'une grave opération, le décès de M. B. QUATTRINI, chef de la Division du trafic et vice-directeur, qui avait été un ouvrier de la première heure de notre Office, d'abord comme membre du Comité de Direction, et, à partir d'avril 1919, en qualité de fonctionnaire. Sa longue carrière dans diverses entreprises de transport avant son entrée à l'Office, ses connaissances pratiques en matière de trafic, son dévouement et son activité en faisaient un collaborateur précieux dont nous conserverons un souvenir ineffaçable. Un autre vide dans les rangs des promoteurs de notre Office et du Comité de Direction s'est produit par le décès de M. le D<sup>r</sup> A. CONTAT, vice-chancelier de la Confédération, qui avait pris une part très active à la constitution de l'Association nationale pour le développement du tourisme avant 1917 en qualité de représentant du Département fédéral de l'Intérieur et qui s'était toujours